

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 12 février 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 4, 5 et 6 février 2019**

**2019 DEVE 7** Subvention (13.500 euros) à la Ligue de Protection des Oiseaux Ile de France pour la labellisation d'espaces verts parisiens en refuges LPO et signature de la convention pluriannuelle d'objectifs.

**Mme Pénélope KOMITES, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 22 janvier 2019, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer une subvention à la Ligue de Protection des Oiseaux Île-de-France destinée à soutenir la labellisation d'espaces verts parisiens en refuges LPO ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 8<sup>e</sup> arrondissement en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement en date du 24 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 12<sup>e</sup> arrondissement en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 13<sup>e</sup> arrondissement en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 15<sup>e</sup> arrondissement en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 16<sup>e</sup> arrondissement en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 17<sup>e</sup> arrondissement en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 18<sup>e</sup> arrondissement en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 19<sup>e</sup> arrondissement en date du 22 janvier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement en date du 22 janvier 2019 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3<sup>ème</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 13 500 euros pour 2019 est attribuée à la Ligue de Protection des Oiseaux Île-de-France destinée à soutenir la labellisation d'espaces verts parisiens en refuges LPO.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec la Ligue de Protection des Oiseaux la convention pluriannuelle d'objectifs dont le texte est joint à la présente délibération, fixant les modalités de versement de la subvention.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au compte 935 - 65748, à la rubrique P513 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2019 et suivants sous réserve des décisions de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**